



**Minutes du procès-verbal de la 50^e assemblée générale annuelle
Association des estimateurs et des économistes de la construction du Québec
Visioconférence ZOOM
Le mercredi 31 mai 2023 à 17h00**

Présences :

Membres du Conseil :

Alain Breton
André Lavoie
Frédéric Boisvert
Gabriel Boucher
Michel Cournoyer
Nicolas Carrier
Patrick Vallerand

Autres Membres en règle:

Adam Drouin
Antoine Boucher-Marcil
Benoit Duchesne
Danny Pineault
Hervé Couture
Nayelli Rivero
Patrick Blanchet
Pierre Germain

Absences membres CA :

Steeve Lamontagne
Stephan Doré / Ex officio

Membres non-votants :

Non-membres / autres

présences :

Isabelle Buisson,
Coordonnatrice
AEÉCQ

Présences et Procurations :

15 membres votants présents

12 procurations en main :

Total de 27 voix pour le vote

No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-23-01	<p>Ouverture de l'assemblée et mot du président</p> <p>L'assemblée est ouverte à 17h06 et débute par le mot de bienvenue du président. M. Vallerand présente le CE et le CA.</p> <p>M. Patrick Vallerand fait le résumé des activités de l'association depuis la dernière assemblée générale et remercie les membres du CA pour le travail accompli.</p> <ul style="list-style-type: none">• Alain Breton• André Lavoie• Steeve Lamontagne• Gabriel Boucher• Nicolas Carrier• Michel Cournoyer• Patrick Vallerand• Frédéric Boisvert• Stephan Doré – Ex officio <p>M. Patrick Vallerand mentionne que cette année, M. Alain Breton ne renouvellera pas son mandat. Cependant M. Breton continuera à épauler le comité de certification jusqu'en décembre 2023. Un énorme merci à Alain!</p> <p>Explication des différents comités et objectifs pour 2023-2024.</p> <p>Vision Être un incontournable comme spécialiste des coûts dans l'industrie de la construction</p> <p>Mission Faire reconnaître professionnellement les spécialistes des coûts par :</p> <p>L'encadrement déontologique de la pratique; La certification du niveau de compétence de ses membres; La diffusion des meilleures pratiques; L'obtention d'un titre réservé aux spécialistes des coûts.</p> <p>Objectifs Promouvoir et faire connaître le statut professionnel des estimateurs et des économistes de la construction au niveau provincial;</p>	P. Vallerand

Établir et maintenir un haut degré de compétence professionnelle et d'intégrité;

Veiller à ce que les membres de l'association respectent le code de déontologie;

Servir d'intermédiaire dans les échanges de connaissances en matière d'économie de la construction afin de promouvoir l'avancement de la profession en collaboration avec les autres organismes et professionnels œuvrant dans l'industrie de la construction.

M. Patrick Vallerand explique les différents changements apportés au site Internet de l'association

- Site Internet
 - Capacité de transférer le journal de bord d'une certification à l'autre
 - Corrections aux examens ESCQ/ECCQ et conversion des examens avec des questions aléatoires
 - Nouvelles procédures de certification (ESCQ/ECCQ) automatisées terminées
 - Nouvelle certification en génie civil incluant un nouvel examen

No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-23-02	<p>Constatation des présences</p> <p>Le secrétaire informe les membres qu'en vertu de nos règlements, le « quorum » est atteint si 10% des membres en règle sont présents ou ont fait parvenir leur procuration dans les délais prescrits ; soit 96 membres X 10% = 10 membres.</p> <p>La présence de 15 membres en règle ayant droit de vote est consignée dans le livre des présences et 12 procurations en bonne et due forme sont parvenues au bureau du secrétaire. Le « quorum » est donc atteint à 27 et l'assemblée est déclarée légale.</p>	A. Lavoie
AGA-23-03	<p>Acceptation de l'ordre du jour</p> <p>Sur proposition d'Alain Breton, appuyée par Michel Cournoyer, l'ordre du jour est adopté.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
AGA-23-04	<p>Acceptation des minutes de l'AGA du 26 mai 2022</p> <p>Sur proposition d'André Lavoie, appuyée par Frédéric Boisvert, les minutes de la 49^e assemblée générale annuelle sont acceptées.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-23-05	<p>Rapport du secrétaire</p> <p>Le secrétaire fait état des activités du CA et du CE au cours de l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2022. Le rapport est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Total de 8 membres du CA et 4 membres du CE et 1 membre Ex officio. - Participation du CA : total de 9 (spéciales et/ou régulières). - Participation du CE : total de 8 réunions et sessions de travail. <p><u>Membres en règle 2023</u></p> <p>Membres certifiés Économistes : 49 Membres certifiés Estimateurs : 48 Membres étudiants : 31 Membres : 262 Membres en attente d'une certification : 14</p> <p><u>Membres en règle 2022</u></p> <p>Membres certifiés Économistes : 43 Membres certifiés Estimateurs : 31 Membres étudiants : 14 Membres : 224</p>	A. Lavoie

	<p>Poste Ex officio : 2 mandats (MTQ et OÉAQ).</p> <p>Il est proposé par Michel Cournoyer et appuyé par Frédéric Boisvert, d'adopter le rapport du secrétaire.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
<p>AGA-23-06</p> <p>AGA-23-06.1</p>	<p>Rapport des comités</p> <p>Comité de certification Le rapport du comité de certification est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <p>33 dossiers traités en 2022 (+17) : 12 dossiers pour ECCQ (admissibles aux examens) (+8) 20 dossiers pour ESCQ (admissibles aux examens) (+15) 23 membres certifiés 2022 : ECCQ : 8 (+6) ESCQ : 15 (+14)</p>	<p>B. Mercier A. Breton A. Lavoie</p>
<p>AGA-23-06.2</p>	<p>Communication et marketing Le rapport du comité de certification est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <p>Objectif du plan de communication : faire rayonner l'AEÉCQ en étant au cœur de l'actualité de l'industrie de la construction.</p> <p>Stratégies de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actif sur les réseaux sociaux (LinkedIn) : 1200+ « followers » (+34%), 1.1 k engagements, plusieurs publications par semaine. On invite les membres à partager et aimer les publications. C'est un moyen pour l'association d'obtenir une belle visibilité. • Infolettre transmise dans la dernière année à plus de 2500 contacts dans l'industrie de la construction. • Sessions de partage de connaissances : 1 en 2022 / 69 participants. : Mise en valeur de l'expertise de nos membres. 	<p>P. Vallerand</p>
<p>AGA-23-06.3</p>	<p>Comité Congrès et conférences Le rapport du comité Congrès et conférences est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <p>Congrès 2022 (présentiel) : Pénuries dans la construction, trouvons des solutions! 3 et 4 novembre 2022</p>	<p>G. Boucher H. Couture</p>

	<p>7 conférences 1 débat</p> <p>Conférences mensuelles 2022 - Conférence du 13 octobre 2022 / 69 participants – Comment la transparence peut-elle aider l’industrie de la construction?</p> <p>On invite les membres à soumettre des idées de conférence.</p> <p>Congrès 2023 L’économie de la construction : Nouveautés et tendances 16 et 17 novembre 2023 Hôtel Alt - Montréal</p>	
AGA-23-06.4	<p>Comité éducation Le rapport du comité éducation est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des examens ESCQ et ECCQ • Élaboration d’un examen de génie civil • Recherche de conférenciers pour le congrès 2022 	M. Cournoyer
AGA-23-06.5	<p>Approbation des rapports des comités</p> <p>6.1 Certification</p> <p>6.2 Communication et marketing</p> <p>6.3 Comité congrès et conférences</p> <p>6.4 Comité éducation</p> <p>L’approbation est proposée par Frédéric Boivert, appuyée par Alain Breton.</p> <p>ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-23-07	<p>Rapport du trésorier Le trésorier fait état des revenus et des dépenses au 31 décembre 2022 et du budget de 2023 et T1 2023. Le rapport est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <p>État des résultats : Revenus : 118 688.65 \$ Dépenses : 103 143.71 \$ <u>Gain</u> (Perte) : 15 544.94 \$</p>	F. Boisvert

	<p>Faits saillants 2022 :</p> <p>1- Le budget prévoyait un déficit de 13 675.00 \$.</p> <p>2- Revenus supérieurs à ce qui était anticipé grâce à la campagne du programme des commandites (49 k\$ vs 25 k\$).</p> <p>3- Les revenus des cotisations sont légèrement en dessous des revenus prévus au budget (42 k\$ vs 45 k\$).</p> <p>-4 Les dépenses ont été inférieures à ce qui était prévu au budget 2022 (103 k\$ vs 113 k\$). Les frais pour le site Internet étaient budgétés à 13 000.00 \$ et 5000.00 \$ ont été dépensés réellement.</p> <p>Budget 2023 Revenus : 133 800.00 \$ Dépenses : 133 800.00 \$ Budget équilibré. En banque fin T1 2023 : 63 298.26 \$.</p> <p>-On mise sur l'augmentation des revenus des adhésions. -Hausse des dépenses marketing. -Programme des commandites : les nouveaux prix pour les différents niveaux n'ont pas encore été entérinés par le CA.</p> <p>Concernant le budget 2023, M. Michel Cournoyer demande si on peut le réajuster afin d'aller rejoindre les étudiants, collèges, etc. À ajouter au budget.</p> <p>Recommandations du trésorier :</p> <p>1- Étant donné l'ajout d'un examen et la modification dans un mode aléatoire des questions des examens actuels, le tarif pour la passation de l'examen devrait être haussé (adopté par la CA).</p> <p>2- Envisager la possibilité de vendre des documents numériques et autres littératures en estimation sur le site Internet de l'association.</p> <p>3- Confirmer les mandats avec le SCT et le MTQ.</p> <p>4- Modifier le programme des commandites et débiter la campagne de sollicitation dès juin 2023.</p> <p>5- Augmenter les dépenses significativement en marketing dès la fin du T2 2023 afin d'augmenter la visibilité de l'association, dans le but de faciliter la campagne du programme des commandites et augmenter les cotisations.</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-23-07.1	<p>Comité de vérification</p> <p>La vérification pour l'année fiscale au 31 décembre 2022 a été effectuée par la firme Réjean Dion CPQ qui confirme que le tout est conforme dans son rapport d'avis au lecteur.</p>	<p>Réjean Dion, CPA</p>

<p>AGA-23-07.2</p>	<p>Cotisations annuelles 2023-2024 :</p> <p><u>Les montants indiqués sont, entre parenthèses les cotisations de 2022-2023 puis, sans parenthèses celles pour 2023-2024.</u></p> <p>Membre – Économiste de la construction (certifié AEÉCQ) : (350,00\$) 350,00\$</p> <p>Membre – Estimateur de la construction (certifié AEÉCQ) : (285,00) 285,00\$</p> <p>Membre Associé : (225.00\$) 225.00\$</p> <p>Membre Associé 1^{re} année : (75.00\$)75.00\$</p> <p>Membre Associé 2^e année : (150.00\$) 150.00\$</p> <p>Membre Retraité : (50,00\$) 50,00\$</p> <p>Membre Étudiant (temps plein) : (0 \$) 0\$</p> <p>Membre Étudiant (temps partiel) : Tarif associé</p> <p>Le CA devra revoir le montant des cotisations.</p>	
<p>AGA-23-07.3</p>	<p>Approbation du rapport du trésorier</p> <p>L’approbation du rapport du trésorier est proposée par Pierre Germain, appuyée par Alain Breton.</p>	
<p>AGA-23-07.4</p>	<p>Nomination des vérificateurs</p> <p>Les vérificateurs pour l’année 2023 : la firme Réjean Dion, CPA.</p> <p>L’approbation de la nomination des vérificateurs est proposée par Frédéric Boisvert, appuyée par Patrick Vallerand.</p>	
<p>AGA-23-08</p>	<p>Résolutions S.O.</p>	
<p>AGA-23-09</p>	<p>Élection des administrateurs</p> <p>Conformément à nos lois et règlements : «Le conseil d’administration est composé de huit (8) administrateur. Le CA se réserve le droit de nommer à sa discrétion deux (2) personnes supplémentaires, dont un (1) membre étudiant de l’association. Cinquante pour cent (50%) plus un (1) des administrateurs dûment présents forment le quorum.</p> <p>Trois postes sont vacants et on procède à une mise en nomination parmi les membres présents ou conditionnels lorsqu’il s’agit de membres non présents.</p> <p>5 membres poursuivent leur mandat de deux ans :</p> <ul style="list-style-type: none">- Patrick Vallerand- Michel Cournoyer	

- Nicolas Carrier
- Steeve Lamontagne
- Frédéric Boisvert

2 membres renouvellent leur mandat de deux ans :

- André Lavoie
- Gabriel Boucher

Non-renouvellement de mandat : Alain Breton.

Remerciement au conseil d'administration 2022-2023.

Nominations pour les postes d'administrateurs

1 formulaire de nomination reçu : Pierre Germain

Pierre Germain, proposé par Patrick Vallerand, appuyé par Frédéric Boisvert. Pierre Germain accepte la nomination.

Les membres suivants acceptent de siéger sur le prochain conseil d'administration pour l'année 2023-2024. Le conseil sera donc formé des 8 membres suivants:

- André Lavoie
- Frédéric Boisvert
- Gabriel Boucher
- Michel Cournoyer
- Nicolas Carrier
- Patrick Vallerand
- Pierre Germain
- Steeve Lamontagne
- Stephan Doré – Ex officio

Le conseil passera de huit (8) membres à huit (8) pour l'année 2023-2024.

Il est proposé par Frédéric Boisvert, et appuyé par Michel Cournoyer que l'élection du nouveau conseil d'administration soit reconnue.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Dossiers 2023-2024

- Partenariat avec le Ministère des Transports (mise sur pied d'un comité d'expert, accompagnement dans le développement d'un programme de formation continue);
- Comité de travail conjoint avec l'OÉAQ (processus long et il faut trouver du financement);
- Rapprochement avec les institutions d'enseignement (il y a un siège disponible sur le CA);
- Processus de certification (examen en génie civil);
- Congrès 2023 (Montréal);

	<ul style="list-style-type: none">➤ Mandat d'analyse dans le but de modifier la législation (confidentiel);➤ Nouvelle ère des relations publiques.	
AGA-23-09.1	Destruction des procurations Suite à la constatation de la légalité de l'assemblée générale annuelle et suite à la tenue de l'élection des administrateurs, Alain Breton appuyé par André Lavoie, propose la destruction immédiate des procurations. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
AGA-23-10	Sujets ouverts Commandites et partenaires: Nicolas Carrier demande comment nous pourrions mettre en valeur la commandite diamant. Frédéric Boisvert répond qu'il y aura discussion au CE à ce sujet ainsi que sur le prix des autres niveaux de commandites et la possibilité de créer un programme de partenariat. Le tout sera entériné par le CA.	
AGA-23-11	Ajournement Proposé par Gabriel Boucher, secondé par Nicolas Carrier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ La 50 ^e assemblée générale annuelle est levée à 18h15 Les prochaines réunions, soient la première réunion spéciale pour l'élection du Conseil d'administration (exécutif) pour l'année 2023-2024 aura lieu par visioconférence le 7 juin 2023 à 16h30 et la première réunion régulière de l'année 2023-2024 reste à déterminer. Remerciement au CA ainsi qu'à Mme Isabelle Buisson.	

Préparé par :
Isabelle Buisson, secrétaire d'assemblée